

Annonce de recrutement ref. regulhabitat-170820

Fonction : Régulateur au Pôle Habitat - SIAO
Nb. postes : 1

Le groupement

30 ans de lutte sur le terrain contre l'exclusion

Le Samusocial de Paris est un acteur central de la lutte contre l'exclusion. Aller vers, accueillir, soigner et héberger les personnes et les familles en grande précarité sont au cœur de ses missions depuis trente ans. Organisé en Groupement d'Intérêt Public, il fédère les énergies d'équipes de professionnel.les et de partenaires publics et privés, autour de valeurs communes : l'égalité entre tous les individus, la solidarité collective pour venir en aide à toute personne en situation d'exclusion, la dignité pour toutes et tous.

L'environnement

Le SIAO de Paris est composé de 5 grands Pôles :

- Le Pôle 115
- Le Pôle Habitat
- Le Pôle de Coordination des Maraudes
- Le Pôle Direction
- Le Pôle Fonctions transversales : planification, formation, administration, observation et statistiques.

Il participe au dispositif de veille sociale parisien, dont il déploie ses missions (aller vers, diagnostic et évaluation des personnes sans abri, orientation vers les dispositifs adaptés, accompagnement, centralisation des demandes ; régulation du parc d'hébergement et de logement adapté) et participe à l'animation et à la coordination des acteurs du secteur AHI (Accueil Hébergement Insertion).

La mission

Dans le respect du secret professionnel et de la Charte du GIP Samusocial de Paris, sous l'autorité hiérarchique du Responsable du Pôle Habitat, vous assurez la régulation de la demande et des places d'hébergement et/ou de logement temporaire.

Le poste

Plus précisément, vous êtes en charge de la réalisation des activités suivantes :

1. Traiter les demandes sur le Système d'Information :

- En binôme avec le Coordinateur du Pôle Habitat, favoriser les prises en charge adaptées aux situations des ménages
- Traiter les demandes transmises sur le SI-SIAO :
 - * Vérifier l'adéquation entre les évaluations sociales réalisées et l'offre proposée par le SIAO, les conditions d'accès aux dispositifs, etc.
 - * Faire le lien avec les travailleurs sociaux concernant leurs demandes et les acteurs d'hébergement/logement afin de recueillir les disponibilités et faire valoir les propositions d'orientation sur un territoire défini.

2. Réguler l'offre d'hébergement et/ou de logement temporaire :

- Orienter les personnes vers les dispositifs d'hébergement, d'hôtel ou de logement adapté (résidences sociales dont FJT et Pension de Famille, IML)
- Informer les prescripteurs des orientations effectuées
- Informer les bailleurs et/ou gestionnaires de structures des candidatures proposées
- Vérifier l'issue de l'orientation : motifs de refus ou orientation effective.

3. Répondre aux partenaires :

- Garantir la gestion des situations prioritaires en lien avec les prescripteurs référents
- Être en lien avec les professionnels du parc régulé sur un territoire donné
- Participer à la fluidité et au suivi des parcours « de la rue au logement », dans le cadre d'une politique du logement d'abord
- Recueillir et tenir à jour le recensement des projets d'établissement pour une orientation adaptée
- Participer et représenter le service lors des réunions internes ou externes
- Participer à la promotion et à l'utilisation du système d'information SI-SIAO.

Vous travaillerez en collaboration et en transversalité avec l'ensemble des acteurs pour garantir la meilleure prise en charge des personnes.

Vous pourrez être amené(e) à répondre aux signalements transmis par le Pôle Hébergement et Réservation Hôtelière.

Au sein de votre équipe, vous pourrez vous impliquer et développer une compétence spécifique sur une expertise thématique.

L'expérience

Vous justifiez d'une expérience probante dans le domaine social - avec notamment un plus si les personnes prises en charge étaient en situation de grande précarité.

Vous avez une bonne connaissance des dispositifs sociaux, médico-sociaux et sanitaires parisiens, de la population des sans abri (typologie, principales difficultés) et des lieux ressources.

Vous avez les connaissances de base nécessaires en législation sociale.

Les compétences

Autonome et bon(ne) communicant(e), vous savez travailler en équipe et en partenariat, et informer vos interlocuteurs avec clarté, précision, respect et chaleur humaine.

Vous savez faire preuve de maîtrise de soi et de prise de recul.

Vous avez une bonne maîtrise des outils informatiques.

Vous savez rendre compte à votre hiérarchie.

Vous faites preuve d'appétence et de sérieux dans l'actualisation de vos connaissances.

Le contrat

Nous avons un poste à pourvoir dès que possible.

En tant que Groupement d'Intérêt Public (GIP), nous pouvons proposer les types de contrats suivants :

- Un CDD de 10 mois avec possibilité de CDI à l'issue du CDD pour un contractuel
- Un détachement pourra être organisé pour un fonctionnaire.

Statut du poste : Employé

Temps de travail et horaires : 35h par semaine.

votre rémunération sera à partir de 1812 € bruts mensuels. Une reprise partielle de votre expérience pourra être étudiée.

Vous bénéficierez également :

- d'avantages en nature pour vos repas,
- d'une mutuelle intéressante,
- d'une prise en charge de votre titre de transport à hauteur de 50%,
- des prestations des œuvres sociales dès 6 mois d'ancienneté.

Votre lieu d'activité sera le site d'Ivry (51 Rue Ledru-Rollin, 94200 Ivry-Sur-Seine)